PARLEMENT

DE LA

COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2010-2011

28 SEPTEMBRE 2010

PROJET DE DÉCRET

CONTENANT L'AJUSTEMENT DU BUDGET GÉNÉRAL DES DÉPENSES DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE POUR L'ANNÉE BUDGÉTAIRE 2010(1)

AMENDEMENT(S)

DÉPOSÉ(S) EN COMMISSION

(1)Voir Doc. n°116 (2009-2010) n°1 à 7.

1 Amendement n°1 déposé par le Gouvernement

A l'article 1er, le tableau récapitulatif de l'ajustement est remplacé par le tableau suivant : (voir Tableau 1. Récapitulatif de l'ajustement - partie 1Tableau 2. Récapitulatif de l'ajustement - partie 2

A la page 13 du projet de décret, dans la liste des programmes, les crédits non dissociés du Programme 0 - Subsistance de la DO 11 sont modifiés comme suit : (voir Tableau 3. crédits non dissociés Programme 0 - DO11

Les différents totaux et sous-totaux de la liste des programmes concernés par cette modification sont adaptés en conséquence.

A la page 57 du projet de décret, dans les tableaux budgétaires, les crédits non dissociés des allocations de base 01.02 et 01.03 de l'activité 2 du programme 0 de la division organique 11 sont modifiés comme suit : (voir Tableau 4. crédits non dissociés des AB 01.02 et 01.03 - Programme 0 - DO11

Les différents totaux et sous-totaux des tableaux budgétaires concernés par cette modification sont adaptés en conséquence.

Justification

Suite à une accélération de l'inflation, le dépassement de l'indice-pivot, prévu par le Bureau fédéral du plan en octobre 2010, s'est produit en août 2010, impliquant 3 mois d'indexation des traitements en 2010. Les provisions destinées à la prise en charge de l'indexation des traitements et des négociations avec le secteur non marchand doivent donc être augmentées en conséquence.

TAB. 1 – Récapitulatif de l'ajustement - partie 1

	Crédits alloués pour 2010	Réallocations	Crédits supplémentaires	Diminutions de crédits	Crédits adaptés pour 2010	Crédits années antérieures
Chapitre I Services généraux						
Crédits non dissociés	395.896	70	33.024	-7.738	421.252	22
Crédits dissociés d'engagement	3.363	0	275	0	3.638	0
Crédits dissociés	9.196	0	275	0	9.471	0
Crédits variables	28.942	0	0	0	28.942	0
Chapitre II Santé, Affaires sociales, Culture, Audiovisuel et Sport						
Crédits non dissociés	1.067.206	-70	7.454	-3.523	1.071.067	205
Crédits dissociés d'engagement	48.400	0	1.217	-277	49.340	0
Crédits dissociés d'ordonnanceme	21.127	0	2.087	-2.047	21.167	0
Crédits variables	35.714	0	0	0	35.714	0

TAB. 2 – Récapitulatif de l'ajustement - partie 2

	Crédits alloués pour 2010	Réallocations	Crédits supplémentaires	Diminutions de crédits	Crédits adaptés pour 2010	Crédits années antérieures
Chapitre III Education, Recherche, Formation						
Crédits non dissociés	6.520.302	0	28.599	-29.200	6.519.701	573
Crédits dissociés d'engagement	34.147	0	0	0	34.147	0
Crédits dissociés d'ordonnanceme	30.322	0	163	0	30.485	0
Crédits variables	26.505	0	400	0	26.905	0
Chapitre IV Dette publique de la Communauté française						
Crédits non dissociés	182.974	0	0	-17.607	165.367	0
Chapitre V Dotation à la Région wallonne et à la Commission communautaire française						
Crédits non dissociés	429.151	0	100.000	-1.690	527.461	0
Total Général						
Crédits non dissociés	8.595.529	0	169.077	-59.758	8.704.848	800
Crédits dissociés d'engagement	85.910	0	1.492	-277	87.125	0
Crédits dissociés d'ordonnanceme	60.645	0	2.525	-2.047	61.123	0
Crédits variables	91.161	0	400	0	91.561	0

TAB. 3 – crédits non dissociés Programme 0 - DO11

Libellé	**Crédits initiaux**	**Redistributions**	**Réallocations**	**Crédits supplémentaires**	**Diminution de crédits**	**Crédits 1er ajust.**	**CSAA**
Programme 0 – **Cnd** Subsistance	240.198	0	150	27.874	-5.984	262.238	0

TAB. 4 – crédits non dissociés des AB 01.02 et 01.03 - Programme 0 - DO11

	Libellé	**Crédits initiaux**	**Redistributions**	**Réallocations**	**Crédits supplémentaires**	**Diminution de crédits**	**Crédits 1er ajust.**	**CSAA**
23 1 11 01.02 02 09 01	Provision en vue des négociations sectorielles avec le secteur non marchand (nouveau)	-	-	-	5.350	-	5.350	0
23 1 11 01.03 02 12 01	Provisions en vue de couvrir les charges résultant d'une augmentation de l'index.	-	-	-	21.900	-	21.900	0